

Le 23 février 2016

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, la fixation de son taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour les années témoins 2016 et 2017, l'approbation de son plan d'approvisionnement et la modification de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016  
Dossier de la Régie : R-3924-2015 (Phase 4)  
Notre dossier : 111216.0082

---

Chère consœur,

En prévision de l'audition de la phase 4 du dossier mentionné en rubrique, nous demandons à la Régie de reconnaître de statut de témoins experts de Messieurs Larry Kennedy, Jason Hails, Greg Sabine et Michael J. Roger, ainsi que de Mme Paula D. Zarnett.

Nous soumettons les informations qui suivent au soutien de ladite demande.

**Larry Kennedy** (Amortissement)

Larry E. Kennedy, Vice-président  
Gannett Fleming Canada ULC  
Suite 277-200 Rivercrest Drive S.E.  
Calgary, Alberta, T2C 2X5

**Description du mandat :**

Gazifère a retenu les services de Monsieur Kennedy afin qu'il effectue une étude portant sur l'amortissement des actifs de la compagnie au 31 décembre 2013. Cette étude a été déposée au dossier comme pièce B-0070, GI-18, Document 1.

Qualification demandée :

Expert en matière d'amortissement des actifs de compagnies d'utilité publique. Monsieur Kennedy a été reconnu comme tel à plusieurs reprises par divers tribunaux de régulation économique, dont la Régie, tel qu'en fait foi son curriculum vitae dont un exemplaire est joint à la présente et déposé comme pièce GI-18, Document 3.

**Jason Hails et Graig Sabine** (Allocation des coûts pour les services rendus par les compagnies affiliées)

Jason Hails  
Partner, National Energy and Utilities Lead  
MNP  
300-111 Richmond Street West  
Toronto Ontario M5H 2G4

Craig Sabine  
Director, Global Energy Practice  
Navigant  
Bay Adelaide Center  
333 Bay Street, Suite 1250  
Toronto Ontario M5H 2R2

Au moment de la rédaction du rapport Monsieur Sabine occupait le poste de Senior Manager, Energy and Utilities Lead, chez MNP.

Description du mandat :

Gazifère a retenu les services de MNP afin de procéder à une analyse indépendante de l'allocation des coûts pour les services rendus à Gazifère par Enbridge Inc. (EI) et Enbridge Gas Distribution Inc. (EGD) selon les principes réglementaires et les meilleures pratiques applicables en la matière au Canada, de développer un modèle financier (« a financial model ») permettant à Gazifère d'évaluer les coûts qui lui sont alloués par Enbridge et EGD, et d'émettre une opinion sur les coûts alloués à Gazifère par EI et EGD pouvant être récupérés par elle par le biais de son coût de service selon ce modèle.

Le rapport a été déposé comme pièce B-0073, GI-19, Document 1.

Qualification demandée :

Expert en allocation de coûts d'entreprises d'utilité publique réglementées. Messieurs Hails et Sabine ont déjà été reconnus comme experts en la matière par l'Alberta Utilities Commission.

Le curriculum vitae de Monsieur Sabine est joint à la présente et déposé comme pièce GI-19, Document 2. Quant à celui de Monsieur Hails, il a été déposé à l'Annexe C de son rapport.

**Paula Zarnett et Michael J. Roger** (Allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées)

Paula D. Zarnett  
BDR NorthAmerica Inc.  
34 rue King est, bureau 600  
Toronto, Ontario M5C 2X8

Michael J. Roger  
Elenchus Research Associates  
(même adresse)

**Description du mandat :**

Les services de Mme Zarnett et de Monsieur Roger ont été retenus afin qu'ils procèdent à une analyse de la méthode actuelle d'allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées de Gazifère et qu'ils formulent des recommandations sur la méthodologie appropriée à mettre en place selon les principes réglementaires généralement reconnus et les meilleures pratiques applicables en la matière.

Le rapport a été déposé au dossier comme pièce B-0074, GI-20, Document 1, et leurs curriculum vitae y sont joints en annexe B.

Vous noterez que Mme Zarnett et Monsieur Roger ont déjà témoigné à titre d'experts en matière d'allocation de coûts devant la Commission de l'énergie de l'Ontario.

**Qualification demandée :**

Experts en allocation de coûts d'entreprises d'utilité publique réglementées, incluant l'allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées de ces entreprises.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Louise Tremblay  
LT/lid

c.c. procureurs des intervenants (par courriel)